



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **38**
- représentés : **5**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES :
PROPOSITION DE ZONES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DORLISHEIM**

N° 24-114

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'article 15 de la loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, créant les zones d'accélération des énergies renouvelables ;

VU l'article L.141-5-3 du Code de l'énergie ;

VU la proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de DORLISHEIM ;

VU le procès-verbal de la réunion publique du 17 octobre 2024 de la Commune de DORLISHEIM ;

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L.141-5-3 du Code de l'énergie, la Communauté de Communes délibère sur la cohérence de la proposition de zones par rapport à son projet de territoire ;

CONSIDERANT que cette proposition a été détaillée dans la note de synthèse relative à l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 décembre 2024, diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation correspondante ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marianne WEHR, Vice-Présidente, et Monsieur Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
émet**

un avis favorable à la proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de DORLISHEIM, telle que présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer**DE-24-114**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-26-13.00 (MI257993352)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-114-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT DURABLE - ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENEUVELABLES : PROPOSITION DE ZONES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DORLISHEIM

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-114 DEV DURABLE ZAER PROPOSITION DE ZONES A DORLISHEIM2.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/12/24 à 15:26

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)

Transmis

Date 20/12/24 à 15:26

Par [GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine](#)

Accusé de réception

Date 20/12/24 à 15:46